

BULLETIN FLUVIAL.

Par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans... L'échage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1913

Table with columns: STATIONS, Pleine hauteur à la rive, Ligne de crage, Hauteur, Changement de niveau. Lists various river stations and their water levels.

Table with columns: Liste des navires dans le port, Destination, Date. Lists ships arriving and departing with their destinations and dates.

Advertisement for 'LA PENDULE EMPIRE' by S. SMITH & FILS, featuring a pendulum clock and contact information for London.

Advertisement for UNION SANITARY EXCAVATING CO., offering services like trenching, vaults, and closets.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente importante par le Sheriff Civil du canton entier desdits lieux.

No 1517 rue Iberville,

Magnifiquement meublés avec goût et sans égard au frais consistant de 1 Piano "Grand" Style 31 M.

Aménagement de salle à manger en "Mission"

Buffet, vaisselier, tableaux, vases, ornements, draperies, rideaux de dentelle, "ARTSQUARES", jardinières, statues, tapis, petits tapis, nattes, stores, portières, porte pincettes, broches, matelas, oreillers, couvertures de laine, courtepointes.

Eventails électriques de plafond, Fourneaux de cuisine, ustensiles de cuisine, orfèvreries en argent et doublé, verrerie en verre taillé et cristal, coutellerie, porcelaine.

3 pièces meublées en bois doré, causeuse en bois doré, une vitrine dorée genre demi ottoman et nombreux articles de prix et ornementaux.

Coffre-fort en fer. Dans l'affaire de Frank Marfese versus Mabel Nelson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans Div. D. No 102,927. Vente d'un ordre de vente daté 3 janvier 1913, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un Piano "Bradford" avec tabouret et Lambrequin.

Dwyer Piano Company vs. J. H. Heilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 102,432 - En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le 15 janvier 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-dessus décrite à savoir:

LOTIS KNOP. Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. HENRIQUES et DUCHAMP. Avocats pour la demanderesse. JAN 4 1913

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin des rues Sud. M^{rs} et Général Taylor (dans l'île) - rue Sud Toulet Delachaise.

ANNONCE JUDICIAIRE

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 102,200 - En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 15 janvier 1913, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations ladessus et toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Sixième District de cette ville désigné par le numéro dix-huit de l'Etat No. 11 formé par les rues de M^{rs} et Général Taylor, S. Toulet et Delachaise sur une copie lithographique d'un croquis de voirie annexé à un acte de voirie en date du 15 mars 1907 d'après lequel il est dit terrain forme le coin des rues Général Taylor et S. Miro, et mesure treize et un tiers de face à la rue S. Miro sur une profondeur et face à la rue Général Taylor de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant au moment de l'adjudication l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sheriff Civil, pour la Paroisse d'Orléans. Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur. 13 dec-12 14 20 27-Jan 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1419 rue Burdette. (Dans le carré de rue Jeanne, Poplar et Adams).

ANNONCE JUDICIAIRE

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 102,517 - En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 15 janvier 1913, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations ladessus et toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Premier District de cette ville désigné par les lettres "A", "B" et "C" de l'Etat No. 141 formé par les rues Laurent, Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 6 février 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Laurent sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. G. G. BRYANT, avocat pour la demanderesse. 7 dec-7 18 20 27-Jan 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District consistant de 3 terrains sur la rue Laurel, un d'eux formant le coin de la rue Cadiz (dans l'île des rues Annunciation et Jena). Avec bâtisses consistant de 3 cottages doubles.

Portant les Nos. municipaux 4528 et 4330, 4332 et 4334, 4336 et 4338 rue Laurel. Bank of Orleans vs. Hirsch-Levy Realty Company.

ANNONCE JUDICIAIRE

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No. 102,882 - En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 6 février 1913, à midi la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Trois certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations que s'y trouvent ladessus et toutes les dépendances, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les lettres "A", "B" et "C" de l'Etat No. 141 formé par les rues Laurent, Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 6 février 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Laurent sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant au moment de l'adjudication l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. F. N. BUTLER et A. D. FAYARD, Avocats pour la demanderesse. Jan 4, 10, 17, 24, 31 - fév 6

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Je certifie par le présent que le 11me jour de décembre 1912 j'ai jugé et rendu un arrêt en ce sens que l'acte de vente, dans les mots et termes qui suivent, a été:

Large advertisement for 'L'ABELLE' newspaper, featuring the title 'L'ABELLE DE LA Nouvelle-Orléans' and details about its three distinct editions: Quotidienne, Hebdomadaire, and Du Dimanche. Includes subscription rates and contact information for agents.

Advertisement for E. A. ANDRIEU, Successor of Jules Andrieu, offering real estate services and stocks/bonds at 802 Rue Perdido.